

EXPLOITATION DU DROIT À L'IMAGE 35^e Tournoi d'éloquence de l'Athénée Charles Rogier

Cocher une des deux options en fonction de l'âge du candidat :

- Je soussigné, (nom, prénom du responsable),
responsable légal de (nom, prénom de l'enfant).
- Je soussigné, élève majeur,

Demeurant à (Adresse + Code postal + Ville),

Né (e) le : (Date de naissance) à (lieu de naissance)

Nationalité :

Agissant - au nom de mon enfant ou - en mon nom personnel¹.

- Autorise l'Athénée Charles Rogier et ses ayants droit, à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la promotion et la communication du Tournoi d'éloquence de l'Athénée Charles Rogier à Liège, qui a lieu les 20, 21, 22 janvier 2022, le 4 février 2022 et le 12 mars 2022 à Liège.
Cette autorisation comporte la possibilité pour l'Athénée Charles Rogier d'utiliser mon image, de la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.
Cette autorisation est valable pour une utilisation :
 - Pour une durée de deux ans
 - Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.),
- N'autorise pas l'Athénée Charles Rogier à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la promotion et la communication du Tournoi d'éloquence de l'Athénée Charles Rogier à Liège, qui a lieu les 20, 21, 22 janvier 2022, le 4 février 2022 et le 12 mars 2022 à Liège, **MAIS** autorise la diffusion, l'exploitation et la reproduction de mon enregistrement audiophonique pour une même durée et sur les mêmes supports que ceux cités dans le point précédent.
- N'autorise pas l'Athénée Charles Rogier à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la promotion et la communication du Tournoi d'éloquence de l'Athénée Charles Rogier à Liège, qui a lieu les 20, 21, 22 janvier 2022, le 4 février 2022 et le 12 mars 2022 à Liège, **NI** la diffusion, l'exploitation et la reproduction de mon enregistrement audiophonique.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Fait à (Nom de la ville), le (date),

Signature :

¹ Barrer la mention inutile selon que l'élève soit mineur ou majeur.